

6 Société et Culture

Santé / Coopération Gabon-Cuba

Accords conclus et expertise médicale

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

C'est une relation dynamique qu'entretiennent le Gabon et la République de Cuba, dans le domaine de la santé. Plusieurs accords de coopération ont été signés dans ce sens entre les deux pays.

Dans le cadre de la visite officielle effectuée à La Havane, du 6 au 10 juillet dernier, par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, le Gabon et Cuba ont renouvelé leurs liens par la signature d'un certain nombre de documents. Un accent particulier a été porté sur le secteur de la santé. L'accord établi en 2004, entre

le ministre gabonais de la Santé à cette période-là, Léon N'zouba, et son homologue cubain Roberto Morales Ojeda, s'est donc enrichi. L'objectif est de permettre aux populations de bénéficier d'un soutien renforcé du corps médical cubain et de l'expertise de l'industrie médico-sanitaire. Cet accord vise déjà à doubler les effectifs de la brigade cubaine au Gabon. Dans un premier temps, ils seront portés de 30 à 60, avec un objectif final de 100 sur une période de 3 mois.

Sur ce même principe de renforcement, il est également prévu l'envoi de 50 candidats gabonais à Cuba pour y suivre des études en médecine. L'exécution du programme intègre la



Le ministre Léon N'zouba et le responsable du laboratoire Labiofam échangeant les documents relatifs à l'accord sur la santé.

construction d'un hôpital cubano-gabonais, la mise en œuvre d'un programme de formation aux métiers

de la santé, un projet de conventionnement des évacuations sanitaires, ainsi que l'apport de l'expertise industrielle cubaine sur la production de médicaments génériques. De quoi booster la qualité des soins avec un partenaire de premier plan. Il s'agit d'une avancée majeure, selon les autorités gabonaises, qui impactera directement les indicateurs de santé.

Avec 90 000 médecins (soit 8,2/1000 hab) et quelques 25 000 autres répartis dans 63 pays, capable d'accueillir 9 000 étudiants étrangers, producteur de plus de 60% de ses médicaments, Cuba dispose donc d'une expertise avérée en matière de santé.

Choses vues / Mouila

Carrefours et gares routières

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

L'une des particularités du chef-lieu de la Ngounié. Dans ce domaine du transport, certains grands axes sont aussi devenus des lieux d'embarquement et de débarquement.

MOUILA, chef-lieu de la Ngounié, est une véritable ville carrefour. D'importantes activités s'y développent et le transport est certainement la plus prisée. Du coup, ses croisements se transforment en lieu d'embarquement et de débarquement pour les passagers et les bagages. Dans le 1er arrondissement, sur le carrefour PK 0, menant à Mimongo, l'activité est intense. Le trafic à destination de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué s'avère ininterrompu. Chaque matin et en fin d'après-midi, des femmes se pressent pour se rendre,



Les passagers embarquent pour Lambaréné.

ou rentrer des champs. Afin de réguler le flux, une gare routière a été aménagée par le Conseil municipal. Malheureusement, certains transporteurs négligent cette structure mise à leur disposition. D'autres carrefours, à l'image de "Point de départ" (sud de la ville), embarquent aussi de façon anarchique les usagers du canton Dibadi. De même que le "Carrefour des jeunes", marché à ciel ouvert, qui fait le plein, matin et soir, au profit des pay-

sans. Et que dire des croisements Saulnerond, Diboti Mbel, Point Final, Sobraga ou SEEG, désormais occupés par les taxis et leurs clients. **Ndendé, Lébamba, Tchibanga : embarquement immédiat !** Dans le deuxième arrondissement, d'autres carrefours connaissent la même affluence. C'est le cas de Ndendé (du fait de sa position géographique) et de "Moussa" (premier opérateur économique des lieux). A ces deux endroits, les



Des passagers dans l'attente d'une "occasion" pour rallier l'arrière-province.

voyageurs à destination de l'arrière-province (Ndendé, Lébamba, Mbigou, Malinga) ainsi que dans celle de la Nyanga, sont nombreux. Cette proximité facilite d'ailleurs les arrivées à Mouila et les départs pour Fougamou. « Nous faisons embarquer les voyageurs dans les taxis-brousse à destination des villages situés sur la Nationale 1. Il y en a également qui vont jusqu'à Lambaréné et Libreville », explique un chargeur. Même cas de figure au carrefour de la 6e Région mili-

taire. Ici sont implantées deux agences de transport, avec personnel permanent. Sans oublier la Gare routière. « Nous constatons que très souvent, les voyageurs préfèrent embarquer dans les agences installées à travers la ville. Ou bien de prendre place dans les taxis-brousse, pour rallier les différentes destinations. Il y a aussi les réguliers de Tchibanga qui stationnent à la gare routière de Mouila », constate un habitant. Une circulation intense et des stationnements multiples.

Droits et devoirs de l'enfant

Les jeunes de Don Bosco instruits de leurs obligations

H.N.M
Libreville/Gabon

AFIN de mieux informer les jeunes à la prise de conscience de leurs droits et devoirs, le centre des jeunes Don Bosco a organisé hier en son sein, une campagne de sensibilisation aux droits et devoirs de l'enfant. Le thème retenu à cet effet, "L'enfant c'est la vision du monde", a pour objet de voir en cet enfant, l'homme de demain qui saura comment agir en société. Léonie Badjina, assistante sociale, a édifié les enfants sur le respect envers les parents, malgré le bénéfice de



L'intervention d'un participant au cours de la conférence.

leurs droits. Rachel Nsa Nguema, éducatrice, a, quant à elle, mis l'accent sur les violences auxquelles font face les jeunes filles. Et Bertin Kombila, psychologue, de rappeler l'importance de connaître ses

obligations. C'est donc vêtu de tee-shirts au slogan "je suis un enfant, j'ai aussi des droits et des devoirs", que plusieurs enfants et jeunes de Mikolongo et des environs ont répondu à l'appel lancé par les animateurs salésiens,



Les conférenciers lors de l'échange avec les enfants.

pour assister aux échanges. « Nous nous sommes mobilisés pour être davantage instruits des questions relatives à ce que nous devons et ne devons pas faire », a indiqué Christopher, l'un des participants. Notons, par ailleurs, que

selon la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), l'enfant a droit à l'éducation, à la santé, à la protection, entre autres. Toutes choses qui doivent être assurées par les autorités et les institutions compétentes en la matière.

Ici et ailleurs

•Islam
L'Inde bannit la répudiation express

La Cour suprême indienne a interdit, hier, le divorce par répudiation express de la femme autorisée dans la communauté musulmane. Une décision emblématique qui touche au cœur de la conception de la laïcité du pays. Le "triple talaq" était l'un des sujets de société les plus débattus de ces dernières années en Inde, touchant à des enjeux publics capitaux comme la liberté de culte et les limites de l'immixtion de l'État dans la vie des minorités religieuses. Selon cette pratique jusqu'ici acceptée dans le pays, il suffisait à un musulman de prononcer trois fois de suite le mot "je divorce" ("talaq, talaq, talaq") pour répudier sa femme. Une pratique désormais déclarée illégale par la plus haute instance judiciaire de la nation.

•Avortement
L'IVG enfin autorisée

Le Tribunal constitutionnel du Chili a donné, lundi, son feu vert à la loi dépenalisant l'avortement thérapeutique, ultime étape mettant fin à près de 30 ans d'interdiction totale de l'IVG, comme c'est encore le cas dans 18 pays à travers le monde. La loi, fruit d'intenses débats durant deux ans et demi, avait déjà été approuvée début août par la Chambre des députés puis par le Sénat, mais la droite conservatrice avait saisi le Tribunal constitutionnel en invoquant une atteinte au principe du droit à la vie figurant dans la Constitution. Le Tribunal constitutionnel a rejeté "les deux recours (déposés par la droite, ndlr) par six votes contre quatre", a déclaré son secrétaire général Rodrigo Pica lors d'une conférence de presse.

•Cinéma
Serebrennikov arrêté pour détournement de fonds

Le metteur en scène russe Kirill Serebrennikov a été arrêté, hier, pour une affaire présumée de détournement de fonds publics, dénoncée par de nombreux représentants des milieux culturels européens comme une attaque contre les œuvres parfois dérangeantes de ce trublion de la scène moscovite. Directeur artistique du Centre Gogol, célèbre théâtre contemporain de Moscou, et réalisateur de films présentés aux festivals de Cannes ou Venise, M. Serebrennikov, 47 ans, est soupçonné de "fraude à grande échelle", un délit passible de dix ans d'emprisonnement, a annoncé dans un communiqué le Comité d'enquête, service chargé des principales affaires sous l'autorité directe du Kremlin.

Rassemblés par R.H.A.